



Appel à candidatures

Le Centre Franco-Allemand de Provence recherche deux volontaires prêt/e/s à s'engager en **Service Civique** du 7 septembre 2020 au 30 juin 2021. Le Centre Franco-Allemand de Provence regroupe cinq activités principales :

- L'organisation de manifestations culturelles
- L'organisation de manifestations sur la thématique euro-méditerranéenne
- Les cours d'allemand
- Le service d'information et de documentation
- La bibliothèque

Plus d'infos sur le centre : www.cfaprovence.com

VOS MISSIONS

Les missions proposées pour ce poste de Service civique s'articulent autour de la communication et de l'organisation de manifestations culturelles.

- La participation à l'organisation d'événements culturels et notamment ceux récurrents (Speakdating, ciné-club, karaoke, quizz...)
- L'alimentation des outils web : Site du Centre, réseaux sociaux comme Facebook, Twitter, Instagram et Google+
- La gestion de la Newsletter
- Le relais de l'information auprès du public par mail et sur place
- La participation aux réunions liées aux événements culturels
- La création et la diffusion des supports de communication
- L'envoi des communiqués de presse auprès des médias locaux et régionaux
- Recherche de groupes cibles et préparation de courriers/mails
- Travaux de rédaction et de traduction divers
- Actualisation de la revue de presse



- Réalisation de visuels (affiches, flyers)
- Assistance à la gestion de la bibliothèque
- Assistance à l'organisation du bon fonctionnement du centre
- Tâches diverses

Et bien d'autres choses encore, qui dépendront de notre actualité, de nos activités et de l'envie et des compétences des personnes recrutées !

Compétences souhaitées : Bon niveau d'allemand et de français écrit et oral. Intérêt pour les questions culturelles et la vie associative. Bonnes capacités rédactionnelles, travail en équipe et disponibilité, bon sens de l'organisation et flexibilité. Capacité à travailler de manière autonome et motivé(e).

Le volontariat est à pourvoir à partir du 7 septembre 2020 jusqu'au 30 juin 2021. L'indemnisation se fera dans le cadre des modalités définies par l'Agence du Service Civique. Vous serez indemnisé 580€/mois. 28h/ semaine + présence souhaitée aux manifestations culturelles du programme.

Attention, ce programme s'adresse exclusivement à des jeunes de 18 à 25 ans.

Les personnes intéressées peuvent adresser leur candidature dès maintenant à info@cfaprovence.com.

Renseignements complémentaires : 07 68 30 86 64/ 04 42 21 29 12 / info@cfaprovence.com

Par ailleurs, l'engagement de Service Civique ouvre droit à une protection sociale de base complète directement prise en charge par l'Etat. Les volontaires bénéficient de la couverture des risques maladie, maternité, invalidité et accident du travail. Par ailleurs, l'Etat acquitte une contribution supplémentaire au titre de l'assurance vieillesse, au bénéfice du régime général, en sorte que l'ensemble des trimestres de Service Civique effectués puisse être validé au titre de l'assurance retraite.